

AVIS DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES MAITRES DE CONFERENCES (17 postes) Session 23/07/2025

L'Université Hassan 1er de Settat organise des concours pour le Recrutement de dix-sept (17) Maitres de Conférences au profit de ses établissements (Session 23-07-2025), dans les Spécialités indiquées au tableau ci-dessous :

Etablissements	Spécialités	N.P	Adresses
Faculté des Sciences et Technique Settat	Sécurité Informatique	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 577 Settat Tél. 0523400736 Fax 0523400969
Ecole Nationale des Sciences Appliquées Berrechid	Système d'information, IA et Internet des Objets	01	Boulevard de l'Université /B.P 218 Berrechid Tél. 0522324758 Fax 0522534530
Ecole Supérieur de l'Education et de la Formation Berrechid	اللغة العربية وأدابها	01	Siège provisoirement à l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées Berrechid Boulevard de l'Université/ B.P 218 Berrechid Tél.0522324758 Fax.0522534538
	اللغة العربية و ديدكتيك العربية	01	
	التاريخ و ديدكتيك التاريخ	01	
	الجغرافيا و ديدكتيك الجغرافيا	01	
	اللغة الإنجليزية وأدابها	01	
	اللغة الأمازيغية	01	
	علم النفس	01	
	علم النفس التربوي	01	
	Mathématiques	01	
	Physique-Didactique de la physique chimie	01	
	Physique fondamentale	01	
	Chimie-Chimie Organique	01	
	Informatique	01	
التكنولوجيات التربوية	01		
اللغة الإنجليزية	01		

Ces concours sont ouverts aux Candidats titulaires d'un Doctorat ou tout Diplôme reconnu équivalent dans les spécialités demandées.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire et déposer leurs candidatures sur le site suivant : recrutement.enssup.gov.ma

Le dernier délai de dépôt de candidatures est avant le **18.07.2025**.

Les Concours comportent les Epreuves suivantes :

- ❑ Une épreuve concernant les titres et travaux des candidats qu'examine un jury désigné.
- ❑ Un exposé-entretien des candidats sélectionnés avec les membres du jury.

Le Dossier de candidature est constitué de :

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant de passer l'examen oral :

- 1- Une demande adressée au Chef de l'Etablissement concerné.
- 2- Une copie de curriculum vitae.
- 3- Une autorisation de participation aux concours pour les fonctionnaires.
- 4- Une copie des Diplômes obtenus;
- 5- Une copie de l'arrêté d'équivalence scientifique pour les candidats qui ont obtenu un doctorat étranger.
- 6- Une copie de la carte d'identité nationale.
- 7- Un exemplaire de la thèse de doctorat.
- 8- Un exemplaire de l'ensemble des travaux de recherche personnels, ou en collaboration (Articles, ouvrages, études, monographies, etc...) .

La liste des candidats **admis** pour l'épreuve d'exposé-entretien sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma
- Le site web suivant : recrutement.enssup.gov.ma

La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail et sur le site susmentionné.